

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/02/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 25

Présents : 20

Nombre de suffrages : 19

Date de convocation

20/02/2025

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

M. STEENO Nicolas donne pouvoir à M. SCHMUTZ Alain

Etai(ent) absent(s) :

Mme BLOUIN Anaïs, M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude

Etai(ent) excusé(s) :

Mme LUMINEAU Catherine, M. STEENO Nicolas

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme ROCHAIS Marie-Odile

Numéro interne de l'acte : D05_02_25

Objet : FINANCES

Modification de la composition de la commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire indique que la composition communale des impôts directs a été déterminée par décision du directeur départemental des finances publiques du 7 septembre 2020. Elle était composée de 8 membres titulaires et de 8 membres suppléants.

A ce jour (suite à des décès et à des démissions) cette commission ne comprend plus que 12 membres (titulaires ou suppléants). Conformément à l'article 1650 du code général des impôts directs, il convient de la compléter.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à dresser la liste des 32 contribuables aptes à remplir les fonctions de commissaires titulaires et suppléants des contributions directes pour la fin du mandat de la commission communale des impôts directs. Au vu de cette liste, le directeur départemental des finances publiques choisira 16 commissaires.

- Antoine HERITEAU
- Jacques DENIAU
- Jean-Marc ROTURIER
- Ludovic BERNARD
- Joseph BROSSET
- Albert CORNUAU
- Catherine LUMINEAU
- Alexandra BITEAU
- Anaïs BLOUIN

- Nicolas LANOUE
- Guy-Paul GABORIT
- Bernard GUILLOTEAU
- Christian RIGAUDEAU
- Alain SCHMUTZ
- Johann PASQUEREAU
- Anita BERNARD
- Nathalie DUBIN
- Marie-Odile ROCHAIS
- Eric CLAIRGEAUX
- Laurent DESNOUHES
- Véronique JOLY
- Nicolas STEENO
- Magalie GUICHETEAU
- Anne-Claude LUMET
- Céline RAVAUD
- Adeline YVAI-NURDIN
- Charlène RANTIERE
- Emilie CHARRIER
- Alain DENYSE
- Chantal GUILLOTEAU
- Cédric GUILLOTEAU
- Sandrine SAVINAUD

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et représentés d'approuver la proposition de Monsieur le Maire.

Ludovic BERNARD et Charlène RANTIERE sont absents au moment du délibéré.

Le Secrétaire de séance,
Marie-Odile ROCHAIS



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

